

Non aux ordonnances !

Category: Actualité politique

écrit par jmfouquer | 5 juillet 2017

Un cadre unitaire s'est constitué contre les ordonnances.

Dès le lendemain des législatives un collectif s'est rassemblé. Il regroupe des organisations syndicales de la CGT, de Solidaires, le Syndicat de la magistrature, le Syndicat des avocats de France (SAF), des entreprises de l'économie solidaire, ATTAC, Copernic, Les Effronté.e.s, Femmes égalité, IPAM/Cedetim, Ensemble !, NPA, PCF, PCOF, PG, FI, MNCP...

Un texte a été adopté : Pour un code du travail protecteur des salarié.e.s. Un site a été décidé et fonctionne, où déjà sont mis des documents, vidéos, articles d'argumentation, des animations issues de Solidaires, du SAF, des informations sur les initiatives, dont une lettre afin d'interpeller les députés... <http://pournosdroits sociaux.fr/>

Pour cette première phase, il faut raviver les mémoires, rappeler les éléments d'information et de critique des textes adoptés par le gouvernement Hollande (loi Macron 1, Rebsamen, El Khomri) comme de ce qui se dessine avec ce gouvernement. Et cela ne peut se séparer d'une véritable lutte politique au nom de la démocratie : elle est totalement méprisée par des députés qui font comme si le Président avait été élu pour cela, dans la clarté. Monsieur 24 % et ses suiveurs ne pourront pas, nombreux et mal élu.e.s faire prendre des décisions qui frappent immédiatement la vie de 18 millions de salariés et aussi de 5 à 6 millions de précaires.

Il ne s'agit pas d'un argument de rhétorique politique. La crise des institutions nous a amené à cette situation : la « discordance » entre les discours (« bienveillance » et renouvellement de la démocratie...) et la réalité sociale est trop forte. Cette violence légale est un déni de démocratie et une raison de plus de se mobiliser et de manifester pour se faire entendre.

Ce lancement du collectif, dans l'article publié par L'Huma du

4 juillet, sert donc à préparer une rentrée sociale. Il contribue à définir des exigences et à construire un cadre unitaire capable de gagner contre Macron. Dès maintenant, partout sur le territoire, nous pouvons ainsi nous appuyer sur ce collectif national pour créer les conditions de rassemblements locaux.

Malgré ses coups tordus pour donner des droits à des dirigeants d'appareils syndicaux contre l'activité syndicale réelle, il y a moyen d'agir. En alertant dès maintenant, en interpellant les députés, en préparant des meetings de rentrée et la journée du 12 septembre proposée par la CGT... Nous avons des moyens pour empêcher l'adoption de ces textes préparée par sa ministre de choix, cette ex-DRH, directrice de Business France (le 'réel' est là si bien nommé !) membre du milieu qui a fabriqué le « coup du charisme » en détournant de l'argent, à Las Vegas !

Souligner sa faible légitimité, rassembler les forces autour des lois à annuler et des nouveaux textes à rejeter, débattre pour créer une unité syndicale autour des objectifs de lutte.

Pierre Cours Salies